

ANALYSER

PREVENIR

RENSEIGNER

INFORMER

ORIENTER

**Relais d'accès
au Droit
GRATUIT**



sans RDV

Un lieu d'accueil
pour tous les justiciables
au sein du tribunal de
grande instance de

- Mâcon : le mardi de
10h à 12h
- Chalon : le mardi de
14h à 16h

- analyse du bien fondé de la
demande
- moyens de prévenir la saisine
de la juridiction
- les partenaires (médiateurs,
conciliateurs)
- la constitution du dossier
d'aide juridictionnelle

VOUS INFORME

sur

VOUS ORIENTE

RAD



Pour plus d'informations se renseigner à l'accueil du Tribunal de Grande Instance